

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Une description inédite des peines infernales infligées aux menteurs (vers 1490)

This is the author's manuscript

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/52881> since

Publisher:

Edizioni dell'Orso

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

UNE DESCRIPTION INEDITE DES PEINES INFERNALES INFLIGÉES AUX MENTEURS (VERS 1490)

G. Matteo Roccati

Le *Dialogue entre un Chevalier et Crestienté* est un texte anonyme, presque certainement inachevé, datable des années 1488-1490¹. Relevant de la littérature d'exhortation à la croisade, il reprend une thématique qui traverse le XV^e siècle, en particulier à la cour de Bourgogne², et qui connaît une faveur particulière dans la période précédant la descente de Charles VIII en Italie, l'entreprise étant présentée comme la première étape d'un dessein beaucoup plus ambitieux: la reconquête de Constantinople et la libération de la Terre sainte; en témoigne notamment *La ressource de la Chrestienté* par André de La Vigne³.

Le texte s'ouvre sur la description d'un vieux chevalier, fatigué et tourmenté, qui s'assoupit et a une vision. Une dame, qui se révèle être *Crestienté*, majestueuse et en même temps portant les signes du malheur, l'apostrophe et se plaint auprès de lui sur son état présent. Un échange s'ensuit, après lequel le chevalier présente de manière détaillée un projet de croisade pour lui porter secours. Puis, pour répondre à la requête du chevalier qui lui demande instamment comment mieux la servir, *Crestienté* le conduit dans le jardin, allégorique, où se trouvent les arbres des vertus. La suite du texte est constituée par la revue des arbres qui portent chacun, accrochés au tronc et aux branches, des morceaux de parchemin, sortes de phylactères, où sont écrits des brefs textes en vers illustrant la vertu dont l'arbre est la représentation: ce sont les fruits dont les hommes de valeur doivent se nourrir⁴. Il s'agit des arbres de *Prudence, Justice, Force, Temperance, Liberalité, Amitié, Noblesse, Paix, Diligence, Humilité, Verité*. A chaque arbre est associé un commentaire de longueur variable dans lequel *Crestienté* donne des conseils et traite de la vertu en question. Le texte s'interrompt brutalement

¹ Cf. G. M. ROCCATI, «*Dialogue entre un Chevalier et Crestienté*», un appel à la croisade de l'époque de Charles VIII (ms. Paris, B.n.F., fr. 148), in «*Studi francesi*», LII, n° 155, 2008, pp. 371-382.

² Cf. J. PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle-XV^e siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.

³ ANDRÉ DE LA VIGNE, *La Ressource de la Chrestienté*, éd. crit. par C. J. Brown, Montréal, Ed. CERES, 1989. Sur la 'croisade' de Charles VIII, cf. A. MARONGIU, *Carlo VIII e la sua... crociata (come problema storiografico)*, in *Ricerche storiche ed economiche in memoria di Corrado Barbagallo*, a cura di L. de Rosa, II, Napoli, 1970, pp. 237-258; réimprimé in ID., *Byzantine, Norman, Swabian and later Institutions in Southern Italy*, London, 1972.

⁴ Parmi les sources possibles d'inspiration du texte (cf. mon article «*Dialogue entre un Chevalier et Crestienté*», cit.), le *Viridarium consolationis* de Jacques de Bénévent a joué peut-être un rôle car cette œuvre a connu une large diffusion à la fin du Moyen Age (cf. Th. KAEPPELI, *Iacopo da Benevento*, in *Archivio italiano per la storia della pietà*, t. I, Roma, 1951, pp. 463-479; le texte du *Viridarium*, faussement attribué à saint Bonaventure, se trouve dans *Bibliotheca Casinensis*, t. IV, 1880, *Florilegium Casinense*, pp. 263-315). L'image du verger n'est que la métaphore inaugurale de ce traité moral consacré aux vices et aux vertus (où on trouve à la fin une brève description de l'enfer et du paradis), suivi par les images de l'*arbor vitiorum* et de l'*arbor virtutum*. Notre texte pourrait toutefois être vu comme une adaptation profane de cette revue des vertus. Il faudrait vérifier dans les très nombreux manuscrits (recensés par Kaeppli aux pp. 474-477 et 479) si quelque copiste a eu l'idée de rajouter des arbres particuliers (analyse partielle des miniatures dans J.-C. SCHMITT, *Les images classificatrices*, in «*Bibliothèque de l'école des chartes*», 147 (1989), pp. 311-341, en particulier pp. 328-330).

après la représentation de l'arbre du *Foul*⁵, le dernier, faisant suite à celui de *Verité*, lequel n'est pas l'allégorie d'une vertu, mais la somme des attitudes et pratiques négatives à refuser, dont ne subsistent que le dessin et les vers. Toute cette partie est en réalité un miroir du prince, ou mieux du bon gouverneur: les conseils tendent chaque fois au bon gouvernement et, au-delà du cadre simplement moral du discours, les indications sont précises et concrètes; elles sont le fruit d'une observation lucide de la réalité et d'une volonté de l'affronter efficacement.

A propos des peines auxquelles sont condamnées les âmes des menteurs, dans le commentaire de l'arbre de *Verité*, est introduite une vision de l'enfer qu'a eue l'auteur, racontée à la troisième personne. C'est de ce passage dont il sera question ici.

La vision – qui n'a nullement un but didactique, mais garde la trace de l'animosité de l'auteur contre des ennemis qu'il nous est impossible d'identifier – est introduite par une plainte à l'encontre des menteurs, à cause desquels l'*Acteur* eut particulièrement à souffrir⁶. Il l'annonce de la manière suivante. Il a eu un songe, et il en précise les causes: il pensait souvent aux enfers, et, par vaine gloire, il estimait qu'il avait pensé, écrit, vu, compris plus que quiconque sur ce sujet. Il justifie donc ainsi son œuvre: il a décidé de mettre par écrit la vision parce qu'il ne l'avait ni vue ni lue ailleurs, ni n'en avait entendu parler. Cette vision méritait donc d'être racontée: il s'y est attelé sans en rien ajouter ni ôter; du coup, il a délaissé les sept enfers qu'il avait faits, correspondant aux sept péchés mortels, une autre œuvre sans doute, mais dont nous n'avons aucune autre trace.

Le récit commence par camper l'«acteur» sur un haut rocher dans un paysage désolé et puant; plus précisément il se trouve sur une pointe d'où s'élance une «arche», très étroite et dangereuse, enjambant un abîme profond, où des torrents impétueux s'engouffrent dans une sorte de grille («escrillouer»⁷). Tout d'abord le feu l'empêche de voir, mais il aperçoit ensuite à travers les fumées une multitude d'âmes, serrées, jetées contre les rivages et emportées par le courant. Quand l'acteur se trouve au bout de cette arche, il se rend compte qu'une sorte de scie relie l'arche et un pilier construit sur un piton naturel au-dessus d'une rivière à demi gelée et en même temps tumultueuse, se jetant contre des filets de fer. Des âmes sont dans l'eau, chassées par des mâts vers les filets, qui sont gardés par des diables gigantesques et terribles; ceux-ci les frappent: meurtries et en lambeaux les âmes sont emportées par l'eau.

⁵ Un dernier feuillet a peut-être été perdu, mais plus probablement le commentaire et l'épilogue n'ont jamais été composés. En revanche il est certain que le texte devait comporter onze arbres des vertus car l'auteur l'annonce lui-même dans le premier commentaire: «En eulx se treuve sens, humilité, courtoisie, advis, grans aydes et enseignemens, honneur, memoire, bon conseil, proudomme, hardy parler, et les vertuz dont les onze arbres parleront» (f. 18v).

⁶ Guillaume de Digulleville a peut-être fourni un exemple dans ce sens: dans son *Pèlerinage de la Vie humaine*, il affirme avoir été victime de Conspiration, Trahison et Détractation (cf. E. FARAL, *Guillaume de Digulleville, moine de Chaalis*, in *Histoire littéraire de la France*, t. 39, Paris, 1962, pp. 1-132, en particulier pp. 8-10). Quoi qu'il en soit, notre auteur donne au thème de la vérité une importance particulière: les deux derniers arbres – de *Verité* et du *Foul* – sont conçus à partir de l'opposition vérité-menteur, identifiée à celle de sagesse-folie. Pour l'importance politique du thème au XV^e siècle, cf. N. PONS, «Pour ce que manifestation de Verité». *Un thème du débat politique sous Charles VI*, in *Penser le pouvoir au moyen âge (VIII^e-XV^e siècle)*. Etudes d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand, textes réunis par D. Boutet et J. Verger, Paris, Editions rue d'Ulm, 2000, pp. 343-363.

⁷ A rapprocher de «écrille», «sorte de claie ou de clôture de barres de bois dont on se sert pour empêcher que le poisson ne sorte des étangs par les décharges» (Littré).

L'acteur maintenant a traversé la scie. Il se trouve sans savoir comment – si ce n'est par la grâce de Dieu – sur le haut du pilier, aussi petit qu'une tourelle, et il voit au-dessous un lac, plongé dans des brumes, dont l'eau bout. Au milieu se trouvent trois grands moulins, dont les roues énormes tournent en emportant les âmes, qu'ils jettent sans ménagements dans des canaux en hauteur les amenant vers des meules qui les broient comme de la farine et les rejettent dans le lac.

L'acteur relève les yeux et aperçoit sept vallées qui arrivent au lac, fermées par des portes qui donnent vers l'enfer: ce sont les vallées des sept péchés capitaux⁸. Tout près d'elles, dans un profond borbier, il voit les mensongers qui venant des vallées et du lac, aboutissent ici. Aux tourments qui leur sont infligés, les mensongers ajoutent ceux dont ils sont eux-mêmes la cause car ils se frappent entre eux et n'ont aucune pitié les uns des autres. Ils sont cause de la ruine des royaumes et de tous les maux. C'est pourquoi ils arrivent de toutes les vallées autour, on leur accroche à la langue des «ciapaux»⁹ et ils se lamentent par la «contre»¹⁰ du psaume des tribulations, qui constitue la fin de la vision.

Les âmes se lamentent, se plaignant de leur situation sans issue, née de leurs péchés impardonnables qui les ont privées à jamais de l'aide et de la miséricorde divine. Cette plainte se termine par la description que font les âmes elles-mêmes des horribles peines auxquelles les soumet la «merveilleuse, terrible et indevisable beste d'enfer»: déchirées par ses innombrables griffes, avalées par la fournaise, elles sont dévorées et déchiquetées de l'intérieur par les «mauvaises bestes» de leurs paroles venimeuses.

Les plaintes des mensongers et le récit de la vision étant terminés, *Crestienté* dit quelques mots de conclusion et introduit la description du dernier arbre.

Ce bref résumé montre l'intérêt de ces quelques feuillets. Le contexte dans lequel la vision est introduite est travaillé, le jeu entre la première et la troisième personne, puis les plaintes directes des âmes permettent de donner de l'autonomie et de la vivacité au récit tout en l'inscrivant dans une référence autobiographique. Quant à la vision elle-même, elle est remarquable aussi bien par la richesse de la topographie de l'enfer – rocher, arche, pilier, lac, vallées, moulins – que par la description des lieux de peine – eau tumultueuse, lac bouillant, feu, fumées, arbre en feu et secoué par la tempête et où sont accrochées les âmes. Remarquable aussi par la force des images des supplices: les bourreaux – mâtins, diables, bêtes griffues –, les instruments – armes, moulins avec leurs roues et meules, grilles de pêcheur –, les peines – âmes emportées par l'eau, le vent, brûlées par le feu, mordues par les chiens, déchirées par les diables, réduites comme des sardines, des harengs, rongées de l'intérieur et livrées à une horrible corruption.

⁸ Sur la thématique des sept péchés capitaux, cf. C. CASAGRANDE – S. VECCHIO, *Histoire des péchés capitaux au Moyen âge*, Paris, Aubier, 2002 (trad. fr. de *I sette vizi capitali: storia dei peccati nel Medioevo*, Torino, Einaudi, 2000).

⁹ «Chapeau» à interpréter probablement comme une pièce de bois posée sur la langue.

¹⁰ «Terme de musique. Anciennement, voix d'alto, parce que ce terme s'appliquait à toutes les parties destinées à faire harmonie contre une autre» (Littré).

Certes, pour toutes ces images, ou presque, il est possible de retrouver des modèles dans la tradition¹¹, mais leur assemblage est particulier et je n'ai pas trouvé de modèle direct: l'auteur est probablement sincère quand il fait état de son originalité¹². Parmi les textes de la période, les pèlerinages de Guillaume de Digulleville¹³ constituent sans doute la matrice de ce genre de récits et, dans des années proches, l'œuvre de Regnaud Le Queux¹⁴ représente la somme la plus imposante de ce genre littéraire, mais notre auteur ne semble pas la connaître¹⁵. D'autres textes plus anciens, telle la *Vision de Tondale*, continuent également à circuler¹⁶, mais il serait illusoire d'essayer d'établir des parentés. Il serait bien plus intéressant en revanche d'examiner l'ensemble en tant que témoignage de l'imaginaire de l'époque, mais cela dépasserait de loin le but limité de cet article: sortir de l'oubli les quelques feuillets dont la transcription suit.

¹¹ A partir de l'*Apocalypse de saint Paul*, préfiguration des voyages médiévaux dans l'au-delà (cf. CL. CAROZZI, *Eschatologie et au-delà. Recherches sur l'«Apocalypse de Paul»*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1994), se met en place tout un répertoire d'images – fleuve de feu ou glacé dans lequel sont plongés les damnés, pont étroit, etc. – dans lequel il serait vain de vouloir préciser les sources directes de notre texte: son auteur reprend manifestement des éléments traditionnels qu'il agence à son goût. Pour une vue d'ensemble de l'immense sujet des visions au Moyen Age, cf. P. DINZELBACHER, *Vision und Visionlitteratur im Mittelalter*, Stuttgart, A. Hiersemann, 1981; Cl. CAROZZI, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (V^e-XIII^e siècle)*, Roma, École française de Rome, 1994; J. BASCHET, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie: XII^e-XV^e siècle*, Roma, Ecole française de Rome, 1993; cf. aussi PH. MENARD, *Le thème de la Descente aux Enfers dans les textes et les enluminures au Moyen Âge*, in *Images de l'Antiquité dans la littérature française*, textes rassemblés par E. Baumgartner et L. Harf-Lancner, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1993, pp. 37-51. Parmi les nombreuses images relevant de cette thématique, celle du pont par exemple a été maintes fois examinée, cf. H. R. PATCH, *The Other World, According to Descriptions in Medieval Literature*, Harvard, 1950, p. 374 *ad vocem* «bridge»; D.D.R. OWEN, *The Vision of Hell. Infernal Journeys in Medieval French Literature*, Edinburgh, 1970, pp. 215-216; P. DINZELBACHER, *Die Jenseitsbrücke im Mittelalter*, Wien, 1973.

¹² Quelques exemples: les sept peines sont traditionnelles, mais les sept vallées non, la roue de feu aussi, mais non les moulins, les âmes déchirées de l'intérieur par les bêtes qu'elles enfantent également, mais non l'identification de ces dernières avec les paroles venimeuses des menteurs (cf. pour toutes ces images CL. CAROZZI, *Le voyage de l'âme*, *cit.*, notamment pp. 589-634).

¹³ Cf. *supra*, n. 6. Parmi les contributions récentes, cf. M. CAVAGNA, *La structure de l'Enfer dans le «Pèlerinage de l'âme» de Guillaume de Digulleville, entre tradition et innovation*, in *Guillaume de Digulleville. Les «Pèlerinages» allégoriques*, sous la dir. de Fr. Duval et F. Pomel, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 111-130.

¹⁴ Cf. *Le «Baratre infernal» de Regnaud le Queux*, édité par D. LESOURD, in *Ecole nationale des chartes. Positions de thèses ... 1969*, pp. 87-95; D.D.R. OWEN, *The Vision of Hell*, *cit.*, donne en appendice III, pp. 292-302, les rubriques du *Baratre infernal*.

¹⁵ En revanche, il connaît sans doute le *Séjour d'honneur* d'Octovien de Saint-Gelais (OCTOVIEEN DE SAINT-GELAIS, *Le Séjour d'Honneur*, éd. (...) par Fr. Duval, Genève, Droz, 2002), où l'image des cadavres flottant sur la *mer Mondaine* (II.v-II.vi, pp. 175-183, et III.ii, pp. 261-269) est proche de celles de la vision; voir à ce sujet mon article «*Dialogue entre un Chevalier et Crestienté*», *cit.*

¹⁶ Sur la fortune 'littéraire' de la *Vision de Tondale* à la fin du Moyen Age, cf. M. CAVAGNA, *La «Vision de Tondale» à la fin du Moyen Age: vérité 'historique' ou fiction littéraire?*, in «*Bien Dire et Bien Apprendre*», 23 (2005), pp. 143-158; *La Vision de Tondale. Les versions françaises de Jean de Vignay, David Aubert, Regnaud le Queux*, Éditées par M. Cavagna, Paris, Honoré Champion éditeur, 2008.

Ms. Paris, B.n.F., fr. 148, ff. 44ra-46rb¹⁷

Et premier disoie: O malheureux infortunez et plus que autres destruietz et infames mensongiers, qui pechez mortelz chachun jour, et minutes de heures, sans lasche acomplissez; entendez la tres¹⁸ sauvaige, merveilleuse et redoubtable vision qui se monstra davant l'acteur par maniere de songe moitie veillant, part endormy, et le reste fantasticquant a peu de repos; et ne sçait qui furent les causes de telz martires et incongneues gehines appercevoir, fors que moult pensoit es enfers tant jour que nuyt. Et que auchunneffoiz, par maniere d'une branchete de vaine gloire, cuydoit, et souvent en soy mesmes disoit, que nul tant comme luy n'en avoit pensé, escript, veu ne comprins. Et pour ce que la tres espouventable et indivisible vision luy estoit incongneue, tant de ouye que de lecture, croyant pis faire a la celer que manifester, delibera la coucher en son livre au plus pres de verité que possible luy fut, sans riens y adjouster ne diminuer, delaisant les sept enfers qu'il avoit faictz pour ceulx qui les sept pechez mortelz accomplissent.

Or est ainsi et de vray que advis fut audict acteur qu'il se trouva sur un tant hault, long et large rocher, que riens ne veoit des deux costez, ne derriere soy, fors grosses roches accues et tranchantez, semblantez de couleur a desers brullez de frais, sans terre, brin de herbe, ne arbres quelconques, sentant le tout sy tres mauvaise et enpunaisie senteur que de l'endurer avoit moult a faire. Et luy sembloit estre vers le mylieu de¹⁹ une pointe de roc, laquelle se avanczoit plus que autres de bien mille pas, faicte par maniere d'une arche estroicte d'ung pié, sans bort, barres ne aulchun tienmain, trop plus haute // (f. 44rb) que riens qu'il eust en sa vie veu, ou que dessoubz avoit un caverneux escrillouer hideux et parfont sans estime, comparaison, ne mesure. Et de largeur pouoit avoir environ huyt cens pas. Et par ce terrible escrillouer prenoient, a son advis, touz fleuves desrivez leurs cours, saults et vuidenges, plus toust allans que vif escler, et, des grans bruitz, noises et horreurs qui la dessus estoient, tant de fraieur en eut ledict acteur, et sy tres estonné s'en trouva, que a son advis long temps en ce tres desplaisant et redoubtable lieu demoura sans veue, esperit ne entendement recouvrer, car autre que feu bleu, rouge et tout ensouffré ne veoit, dont grant part de la couleur perdict ledict feu par la multitude des palles, dolentes et chetives ames qui par la passoient, plus serrees que harans ne sardines encacqués, le tout sans lasche et de plus fort en plus fort devallans es abysmes de tenebres par ledict martirieux escrillouer, dont les heurtemens en oyoit contre les pointes desdicts rochiers, tant que ouye le servoit, et les espesses fumees en veoit, semblantes a broues obscures et puantes qui sur rivieres fangeuses se tiennent davant que le soulail ait monsté la force de ses raiz, clartez et challeurs.

Et comme au bout de ladicte arche se trouva, que de ce merveilleux danger, estrange pas et mortel peril se sentit delibvré, et que en congnoissance fut retourné, advis lui vint qu'il passoit par sur le dos d'une sye d'acier, cramponnee d'ung des boutz a ladicte arche, et de l'autre a un pillier, faict vers le bas naturellement, et au plus hault artificiellement, et de longueur avoit environ douze cens pas. Au dessoubz passoit une eauue demye engelee et moult trouble, qui de loing venoit vers la main dextre, donnant sy tres grant rendon et force contre ses rochers, pilliers et retz de fer qui la estoient assis par maniere de pescherie, que les rebondissemens sailloient pres aussy haults que ladicte sye, laquelle tousjours alloit en fort montant. Oultre plus luy sembloit veoir, par maniere de ombre en ces escumes et glassons, formes de gens a cheveleures noires et longues, qui estoient chassez par matins touz veluz, portans oreilles comme grans vaus, et par telle faczon comme sont sanglers partans du souil et de abbay, dens avoient grandes a l'equipolent et grosses, et les amenoient mordant, griffant, poignant et englutissant, vers ladicte pescherie. Laquelle gardoient deables de environ vingt et cinq piez de grant, armez de diverses armeures, comme de rondeaux de fons de tines vendengeresses, faictez de leton demy enrrouillé, et leurs a<r>meures²⁰ de testes estoient haultes et pointues, a oreilles longues plus // (f. 44va)

¹⁷ Une première transcription de ces feuillets a été réalisée par Emanuela Grassi dans le cadre de mon cours de *Letteratura francese medievale* (Facoltà di lingue, Torino, 2006-2007). Dans le manuscrit certaines articulations sont marquées par un interligne vide: je les ai respectées. Le reste est copié à la suite, plusieurs majuscules l'organisent, mais les phrases souvent très longues rendent la lecture difficile: pour la faciliter, j'ai introduit les alinéas et enrichi la ponctuation. L'œuvre est également intéressante du point de vue lexical: nombre de termes sont peu courants ou semblent attestés ici pour la première fois (p. ex. l'*escrillouer* mentionné plus haut). Je me limite à donner le texte, en laissant aux historiens de la langue l'étude de cet aspect.

¹⁸ *Tres* et *plus* sont systématiquement agglutinés au terme qui suit; je les sépare.

¹⁹ Manuscrit: *ungne* biffé.

²⁰ Ms.: *ameures*.

que celles d'asne, barbes tressees et oeulx de diverses couleurs, et en grandeur d'ung sercle de gros baril
 45 plus enflambe que nul feu; lesquelx tenoient en main tres grandes et pesantes maces, picques, jusarmes
 et tant d'autres estranges, lours et perilleux ferremens que deviser ne les sçauroit; desquelx trencheoient et
 assommoient ses chetives et damnees personnes qui vers eulx venoient, tant par la roideur de l'eaue et
 vent impetueux, comme par la tres chaulde chasse et fyer abbay desdicts matins touz enragez. Et luy
 sembloit veoir a la senestre partye pluseurs corps de gens depeciez, aultres entiers, comme estourdiz qui
 50 passé avait soubz les bastons desdicts sauvaigement armez, lesquelx aval l'eaue couloient vers la
 parfonde vallee de tenebres, ou que tiroit l'espouventable escrillouer dessusdict.

Et comme ledict acteur se trouva au bout de ladicte sye, non sçaichant ne soy recordant comme
 passé l'avoit, fors que le vent froit sur toute froidure qui de ceste horrible pescherie partout luy
 soubzlevoit ses abillemens, vit horreur, peine et martire tout nouveau et tant estrange que homme mortel
 55 ne le sçauroit penser pareil. Car estant sur le hault dudict pillier ou que estoit atachee ladicte sye, lui
 sembla estre en demye tourelle tenant ses tallons sur ung bort de deux²¹ doiz de large, et son braz gauche
 sur ung mur ou que s'apuyoit, reprenant son alaine, repos et vigueur, disant en soy mesmes: « Comment
 est il possible de icy te tenir, veu ta foiblesse, sy grace Dieu n'y pourvoit? ». De laquelle luy survint en
 soy y recommandant tout laschement, comme personne travaillee, vaine, foullee, desgarnie de puysance,
 60 de advis et de santé, tout par la peine qu'il avoit eue a monter cedict hault pillier sans cordes, agrappes,
 eschalles, ne autres engins, comme par ce qu'il avoit davant souffert, veu et ce qu'il veoit. Et tout premier
 luy fut advis que davant luy avoit ung lac tout ront, d'environ cent lieux de tour, et riens ne veoit que
 eaue, car les borts estoient couvers de bruines et fumees espesses, acompaignees en pluseurs lieux
 d'estincelles de feu. Lequel lac incessamment a haulx, grans et gros bouillons bouilloit. Et ou mylieu de
 65 ce tres esmeu, couroussé et undeux lac, estoient trois moulins plus haulx que nulz chasteaux de son oeil
 veuz; tant fussent en montaigneux lieux situez, assis en tripié, dont les roes luy sembloient estre de
 largeur a l'equipolent de la haulteur, acompaignees, barrees et bordees de larges et parfondes porteures de
 fer, qui tournoient par vitesse indivisible, fors que leurs formes en comprenoit, lesquelles sans cesse
 plungeoient oudict lac ames infectes et getoient a tel nombre qu'il est incomputable // (f. 44vb)
 70 chaschun²² en ung sien canal large comme lesdictes roes, a tiers couché et plus hault d'assez et de telles
 forces que on leur faisoit faire leurs montees et merveilles descensses d'assez plus subites que aigles
 afamees ne font venue sur aulchune praye quant pestre se veullent. Et comme plus hault que lesdictz
 canaulx estoient ainxin durement lancees, ilz se rencontroient en l'air par terribles chocquemens et au
 tomber se trouvoient dedens les hideuses tremees desdictz moulins, entre les redoutables meulles plus
 75 menues moullues que farines, puyz retomboient par les augectes oudict lac tempestatif, et au cheoir
 donnoient sy tres estourdissant caz, flaiz et coups que, avecques les bruitz des bouillons, roes et tracquez
 desdictz moulins, bien luy sembloit ouir et veoir grant part des penibles travaux que seuffrent es enfers
 ceulx qui chambre y ont voulu avoir par leurs obstinez, continuelz et enreddés²³ pechez.

Desquelles visions tant de freeur en eut ledict acteur, que a merveilles tient comme sens luy
 80 demoura, advis ne memoire pour retenir tout le dessusdict. Et comme sur ladicte haulte tourelle eut
 reprins ung peu ses esperitz, il revint merveilleux tourmens, et luy sembloit que les borts du tempestatif
 lac aucunement se descouvroient par faczon qu'il veoit sept vallees y aborder, qui gectoient puantes
 senteurs, horribles criz et fumees tres espesement estincellés; et que chaschune vallee avoit sa porte qui
 prenoit de montaigne a aultre, esquelles avait escript: «Ce sont les sept hydeuses, effrayes, crueuses,
 85 tenebreuses, puantes, maudictes et esplourees portes, fournaies, gueulles et prisons des abismes d'enfer.
 Esquelx vilz et detestables lieux sont pugniz les y entrans, scelon la sentence du tres hault, vray et
 redoutable juge».

Et bien sembla audict acteur veoir esdictes malles prinsons ses obstinez, orgueilleux, avaricieux,
 ireux, paresceux, gloutons et luxurieux. Mais autre parfont boubier aperceut, confrontant avecques les
 90 sept vallees susdictes, qui le tempestatif, horrible et indivisible val des faulx, mauvais et traistres
 mensongers se nommoit par ung escript mys en ung chevron brullé qui partoit de la tres haulte arbre
 assise ou mylieu dudict val, ouquel ne vit porte, cuydant que ce fust par ce que de touz costez, tant du lac
 comme de l'air et de terre, y estoient ses dampnees ames apportees, ausquelles come cy après entendrez,
 luy sembla veoir donner tant de assaulx de martires sur tourmens, que plus fut esbahy, // (f. 45ra)
 95 esmerveillé et durement espouenté que par davant, et entre autres choses de ce que disoient lesdictes ames
 malheureuses mensongieres.

²¹ Ms.: *doibz* biffé.

²² Ms.: *chaschum*.

²³ «Entété, opiniâtre» (DMF: *Dictionnaire du Moyen Français*. ATILF / Nancy Université – CNRS. Site internet: <http://www.atilf.fr/dmf>).

En cedit val de toutes miseres estoient ces perilleux mensongiers qui l'ung de l'autre n'avoient pitié, ne ceulx qui es sept vallees se trouvoient; car touz estoient acertenez que de leurs mauldites, hayes et decepvantes traions nulz ne se pouoyent targer, garder ne deffendre tant fussent les avillans, anonchallans et desprisans oeuvre mondaine, desquelx moins se doibt parler que des sodomites. Et veu qu'ilz sont les principaulx et principales causes des royaulmes gaster, despouiller et destruyre, que nostre sainte foy soyt abaissee, verité non ouye ne tenue, police non donnee, Eglise desobeye, pollue et deshonnouree, noblesse non prisee mais foullee, apovrie et abastardie, peuple des deux parts trop chargé, justice non faicte ne administree, amour exteinte, bon ordre rompu et delaissé. Et pour ce que nulz maulx, vices et pechez mortelz ne se acomplissent sans leur moyen par les hydeux sergens de criminelle justice dedens toutes gehines, peines et tempestes, des vallees susdictes estoient traynez. Et davantaige on leur atachoit ces vilz ciapaux au bout de leurs langues²⁴ pour en tenir la contre du pseulme de tribulation tres douloureuse, angoisseuse et indivisible, dont s'ensuyt la teneur ennuyeuse, piteuse et tant martirieuse que dire ne se pouroit; laquelle touz bons chrestiens doibvent fuir, bien entendre, craindre et retenir, doubtans les diverses notes en chanter par criz, plaincts et lamentations dont partyes sont cy declarees et confessés par les ames mensongeres, disans les ungs aux aultres par maniere de reprouches, raiges et forsennemens ce qu'il s'ensuyt.

«O ames douloureuses, miserables et du tout malheureuses, plaines de follies, d'offenses, de pechez, de tres estranges et mauvaises vies par noz langues envenimees, detravees, roberesses du bien et renom d'autruy, noz condempnations, procès et sentences finales sont adjugees et par droit, sans espoir de nulle grace».

«O ames excommuniees, interdites, avillees, deshonnourees, chetives et de Dieu mauldites par mensongiers et reprouvez controuvemens de noz langues serpentines, accues, trenchantes et affillees, perdues sommes sans jamais avoir confort, seul plaisir, petit bien ne actente de nulle allegeance». //

(f. 45rb) «O ames desesperés, combles de forsenneries, perderesses de repos infiniz, acquesteresses de travaulx, martires et tourmens, qui tousjours nous dureront par noz langues sans bocquetz, compas fermez ne mesures, vaincues suysmes²⁵ et comme recrantes, diffamés, banies ou champ royal et lice de honneur et d'y entrer ne nous est plus possible».

«O ames nourries en pourritures, villitez, paillardies et toutes ordures, troublees, insensees, mescongneues et plaines de oultrageuses forfaitures, par noz langues subtiles, affricauldees²⁶, promptes et esmeues pour tout mal dire, prononcer et declairer, garnies de semences empoisonnees comme de tensons, noises et discords, qui estoient toutes nos estudies et labeurs. Avecques les charretiers, chassemarees et comitres des enfers, conduytiers de touz vices, suysmes logees et de en partir seroit vain pensement, ainxin n'en fault parler ne nulle souvenance avoir».

«O ames plaines de perverses volentez, indiscrettes, combles de iniquitez, aveuglees par les espesses, puantes et obscures broues mondaines. Langues grasses, besgues, gourdes et tres pesantes pour nul bien dire, ne prouffitable conseil donner, de quoy nous servent maintenant, qui est au point de nostre extreme besoing, noz fallaces, tromperies et deceptions, ne les rapports venimeux dont avons occis gens de touz estat. Riens mais en souffrons et goustons toutes les afflictions et amertumes que noz tourmenteurs sçavent ymaginer, dire ne faire, et a seul ayde ne fault avoir recours, car le parquoy n'avons fait».

«O ames tristes et desollees, confites en pleurs, gemissemens et tres aigres lamentations, eschauffés de tres folles hardiesses entreprises, desordonnees executions, mal conseillees, advises et faictes. Par noz langues violantes, bauldes, hatives et a touz propos menteresses, comme remplies de toutes traions, desloyaultez et mauvaitiez, perdu avons noustre souverain seigneur qui tant a nostre commencement nous ayma, que ses amyès et belles espouses fusmez. Et, par noz baveries de guect a pensé dictez, suysmes devenues ordes, paillardes, puantes et d'assez plus que bordeliers, par quoy

²⁴ Ms.: *langues* ajouté dans l'interligne.

²⁵ Comme dans plusieurs autres cas, on pourrait également lire *fuysmes*, mais, là où il est possible de trancher par le sens, le présent est préférable: j'ai donc adopté partout cette forme.

²⁶ Sans doute à rapprocher de «frigal»: délicat (DMF); ou de «fricanderie»: «friandises ou pièces de four délicates» (Godefroy).

n'avons plus nostre bon pere, beau mary, redempteur et rachateur, doulx hoste, cher, loyal et parfaict amy, nostre secourable aydeur, seure potence, vray conseiller, le droibt, // (f. 45va) benign et debonnaire en perfection. Et sy nous suysmes devestues et desherités de nostre pur, nect et assouvy lieu plaisant, joyeux et assureé estat de savoureux repas celestiel, de l'enluminement de toute clarté d'estre semblans aux beaux anges. Et avons chassees, deboutees, degectees, refusees et ariere mises toutes les parfaites joyes de paradis».

«O ames dolantes, renyees et destruietes, entendons ce que pour eschange avons prins, recuilly, embrassé et creu. C'est le tres horrible, cruel, hideux et espouventable chartier, geollier et garde des portes des enfers, prince de tenebres, consummeur, adnichilleur et destruceteur de verité, voire de tout son pouoir, force et savance, mais superieur a qui frain luy donne. Lequel portier est conducteur, embraseur et facteur de toutes bourdes, flateries et mensonges, qui nous tient en ses prinsons infernalles, et teste premiere du hault en bas nous gicte, lance, voestre et touille dedens les fangeatz, sambraiz et boees de parfaite punaisie, ou sont les vagues fortunalles de l'abismee mer de clamour esplouree».

«O langues clacquetantes, picquantes, activantes et noisives, par noz deffaulx plus n'avons naves avantageuses, voilles bien tendues, mast hault, gros, fort, ne assureé gouvernail, pillot congnaissant, nocher veillant ne patron advisé, par quoy en suysmes perillees et parfondues contre les rochers des deluges et gouffres tourmenteux, penibles et redoutables».

«O langues tres persantes, perilleuses, deschaignés et enragees, noz cavillations, suytes et destournemens de toute verité nous ont de la droite voye desmarchees, par faczon que toutes noz subtilitez et paillars faitz, afinez, ne sont en riens vallables pour adresse nous donner».

«O langues effrontees, ahontees et incorrigibles, quelx merveilleux dommaiges nous avons prochassez, brassez et amoncellez sans nul recouvrement, quelles gehines insupportables nous souffrons entre ses laz insoldables, soubdains esclers et fouldres innumerables».

«O ames tristes, pouvres et destruitez, noz courtes aises, plaisances et richesses mondaines par telle maniere nous ont abusees, assoties et alourdies, // (f. 45vb) qu'ilz en demeurent en chetiveté et tel servaige qu'il est inrachatable ou la suysmes estourdies, estonnees et assommees sans cesse, sejour ne fin».

«O ames charbonnees, brullees, touillies et arses par noz langues trop prommetantes, cacquetantes et entretenantes. Nous avons retenu services, salaires, biens et temps d'aultruy, dont en suysmes guidees, avallees et ruees par les claviers, massiers et sauvaiges brigans des enfers et plus puantes, punaises, crueuses et charongneuses sentines qui la sont, et remartirees des gehines en tourment, par quoy pouons dire que a noz peines et douleurs nul mal n'est equiparé».

«O ames gastees, infaictes et toutes apoustumees, par noz langues doubles, frauduleuses et decepvantes, crions: las, las, helas, et que peut ce estre, que voyons vers nous venir. Ce sont les puans commissaires, sergens et officiers des enfers, touz combles de fureur. C'est la chenaile effroyee et preste pour tout mal faire. C'est la vermine freminante²⁷, estourbe, plaine de cruelles esmotions, qui viennent pour nous restraindre, assieger, combatre et tres estranges tourmens nous inventiver, faire et donner. Contre lesquelx ne fismes, quant pouair en avions, nulz tauldis, boulvards, barbecanes, repaires, digues ne fortifications aucunes. Et ne pensames a fruit cuillir, seules victuailles ne provision amasser pour avecques nous porter, ainczois touz sains advis reboutasmes, nostre bon ange esloignasmes, temps et biens follement despendimes, dont en suysmes et serons sans deley, excuse ne pitié par ceste deffrene mesgnie qui nous quiet, ride, court et chasse, pendues, atachees et brochees es branches, branchons et gros escotz de l'arbre planté ou mylieu des enfers. Lequel continuellement ard et se demaine tant fort, sy espouventablement et fortunellement, qu'il n'est tempeste mondaine a icelle ressemblante. Puy suysmes retraynees au pres de la merveilleuse, terrible et indevisible beste d'enfer, tant de grosseur comme de haulteur et d'estrangeté. Laquelle par plusieurs parts est enchainee sur le maistre fourneau des abismes, comme sy elle le couvoit. Et par ses divers et horribles yeulx, oreilles et narines, bouches, ports et autres effroyez conduitz, dont largement a, sourdent les alumaux des feuz bruyans, et a ses griffes velues,

²⁷ A rapprocher de «formion» («fremion»): fourmi, et de «fremiller»: s'agiter (Godefroy; cf. aussi FEW, s.v. «formicare», «fremionner»: fourmiller).

190 accues, rudes et puantes dont // (f. 46ra) plus en a, scelon elle, que le poisson nommé poulpre n'a, scelon
 luy, qui est tant, que nombre ne s'en sçait. Desquelles nous frappe contre les perrons et pilliers qui enfer
 soubstiennent, par telle force que tout en croulle et retantist. Puy, de griffe en griffe, se en joue a la
 paulme, et dedens elle nous avale en la fournaise de toute challeur, fumee et estouffement. Et comme le
 somes, nous devenons enflees, abouties, prains²⁸ [et]²⁹ plaines de fieres et mauvaises bestes, a plus grant
 195 nombre que n'avons de conduitz ne de jointures. Et quant vient au parturir et que desgorgger tout [il] nous
 convient, ainxin que faisons les venimeuses parolles que semions contre noz prouchains, par quoy
 franchises, richesses, aises de corps et vies en perdoient, toutes passions et amartumes a cest rude martire
 et fort passage recepvons. Car toutes sesdictes bestes ont en chachun ungle allerons cornez, et piez
 plusieurs hains barbelez qui sont comme atachez a nostre char, nerfs et os quant vient au saillir. Et après
 200 ceste douleur enduree reprent la desquite beste, maistresse de toutes les autres, son alaine et nous gomite³⁰
 davant elle, prenant plaisir a nous veoir ainxin demouellees, descharnees et desnues de toute forme, et
 entre ses pates nous estraint, serre, refiert, remort et regecte de tourment en tourment, et sans cesse
 suysmes ainxin demenees par ce que verité avons cellee, nyee et toutes bourdes a nostre damnement
 controvees. O masses de plomb toutes ardantes, flammes enhuyllees, tousjours sur nous coullantes, roes
 205 et meulles de feu incessament tournantes, plains de travaux immortalz, agrevez de deschaiz, durs assaulx,
 amers suspirs, rudez estranglotz, arests sans main levee, coups sans lasche et playes incurables malgré
 noz langues parjures, flateresses et accordantes a toutes bourdes, maintenant nous fault dire verité, qui
 nous est jeu, force et oeuvre non acoustumee, c'est que nombrer ne vous pouons, car sans cesse sur nous,
 laissez et desconfitez allez, plus multipliant que grans fleuves qui par deschargement de montaignes,
 210 purification de l'air, sources et rebondissemens de vives fontaines, se desrivent. Puy nous vient memoire,
 remembrance et continuel souvenir de noz innumerables maulx et, entre les autres, qui est la principale, et
 le tout c'est que avons le dieu de entiere, pure et vraye verité, couroussé, par quoy avons perdu sa veue de
 toute la benoïste compaignee de paradis. Lesquelles choses nous griefvent et centuplient noz martires. Et
 de tant plus que n'y voyons, congnoissons ne appercevons atrempance, remede ne termine. Mais estre a
 215 perpetuité avecques³¹ les dollentes // (f. 46rb) noz pareilles et compaignes, pour ensemble de froit fremir,
 de ardeur gemir, de deus griffer, de ahan rechigner, braire, huller, complandre et cuer sans d'autre matere
 nous empescher».

²⁸ «Enceintes» (DMF).

²⁹ Le bout gauche de la colonne est abimé, l'encre a été comme arrachée, sans doute lors d'une tentative de restauration, en recollant le feuillet sur l'onglet: entre crochets les mots restitués.

³⁰ A rapprocher de «vomiter»: vomir (Godefroy; cf. aussi FEW, s.v. «vomitare», «goumiter»: cracher sans cesse).

³¹ Ms.: *avecques* répété et biffé.